

Maraîchage bio : Irrigation, production de plants & greffage

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Maîtriser l'irrigation en maraîchage bio diversifié : méthodes, matériels, impacts sur les cultures et réduction de la consommation d'eau.**
- **Appréhender la production de plants maraîchers bio & le greffage : matériel, équipement, itinéraire technique, greffage**

CONTENU

Mercredi 18/01 : Irrigation en maraîchage Bio diversifié

- Conséquences des manques et excès d'eau en maraîchage
- Les différentes méthodes d'irrigation et leur incidence sur les cultures
- Conduite de l'irrigations selon le type de sol et les besoins des plantes
- Contrôle de l'humidité du sol
- Techniques culturales permettant d'optimiser l'eau
- Visite d'une exploitation maraîchère : échanges sur les équipements et la gestion de l'irrigation (ressource en eau, pompage, filtration, réseau, gestion de l'irrigations...)

Judi 02/02 : Produire et greffer ses plants maraîchers en Bio

- Matériel et équipements en pépinière
- Qualité des semences
- Exigences thermiques en pépinière (sol, ambiance)
- Itinéraires de production de plants et de plants greffés en Solanacées et Cucurbitacées
- Le greffage : quelles cultures, quels porte-greffes, intérêt du greffage contre la protection des ravageurs et des maladies, incidences du greffage, précautions en culture
- Atelier de greffage en tomate

METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS MATERIELS

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques en salle, échanges entre les stagiaires et l'intervenant. Visite d'exploitation.
- Présentation orale avec support sur diaporama, paperboard.
- Support papier distribué.
- QCM d'évaluation des acquis et des compétences.

Moyens matériels :

- Possibilité d'emmener son cahier de culture, ainsi que toute(s) information(s) relative(s) aux pratiques mises en œuvre (irrigation, fertilisation, amendements...)
- Possibilité d'apporter des photos des problèmes rencontrés sur vos cultures durant la saison.

INFOS PRATIQUES

Lieu : A proximité de Nice.

Date : mercredi 18 janvier et jeudi 2 février 2023

Durée : 14 heures

Horaires : 9h00 - 17h00

Repas : tiré du sac.

Intervenant(s) : Catherine MAZOLLIER (Référente maraîchage Bio PACA, Groupe de Recherche en Agriculture Biologique).

Responsable de formation : Mélanie DESGRANGES, animatrice technique en productions végétales, agribio06.melanie@bio-provence.org ou 06 66 54 07 96.

Public : Agriculteurs installés et porteurs de projet

Prérequis : Aucun

Tarifs :

- Prise en charge par les fonds VIVEA selon éligibilité (vérifier la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa).
- 280 € pour les stagiaires non éligibles à VIVEA et non adhérents à Agribio Alpes-Maritimes (ou 160 €/jour)
- 340 € pour les stagiaires non éligibles VIVEA et adhérents à Agribio Alpes-Maritimes (ou 190 €/jour).

Validation de la formation : Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

Modalité d'évaluation : *En amont* : analyse des besoins. *En cours* : recueil des attentes. *A la fin* : évaluation des acquis et de la satisfaction.

Besoin de vous faire REMPLACER ?

Contactez votre service de remplacement !

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- **Date limite d'inscription** : 13/01/2023 pour la première journée, le 30/01/2023 pour la seconde.
- **Validation de l'inscription** : via le formulaire suivant <https://forms.gle/Tt8YFGd68p3gu3mM7>, se référer aux CGS pour les informations complémentaires.
- **Nombre de stagiaires** : maximum de 15 et minimum de 6 pour que la formation soit maintenue.
- **Délais d'annulation** : le stagiaire peut annuler jusqu'à 24h avant le début de la formation. Agribio06 se réserve le droit d'annuler une formation jusqu'à 3 jours ouvrés avant son début initialement prévu.
- **Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.**